

Rapport annuel 2011

Coordination :
Barbara Zbinden
Tél. 027 320 00 03
Courriel : info@coraasp.ch
Av. de Tourbillon 9 – 1950 Sion

www.coraasp.ch
mai 2012

RAPPORT DE LA PRESIDENCE

L'activité de la CORAASP durant l'année 2011 a été aussi soutenue que pour les années précédentes. Le comité a tenu six séances durant l'année dernière. Ses activités ont été fournies, tout d'abord à l'interne, où il a été encore plus occupé que les autres années par les finances de la CORAASP. En effet, le blocage des subventions de la Confédération pour les prochaines années, concernant les associations et fondations actives dans le domaine du handicap, rend la recherche de fonds encore plus importante pour maintenir le niveau de notre activité et de nos prestations. Cependant, vu la conjoncture économique, il s'agit là d'une tâche difficile qui demande beaucoup d'engagement et de temps pour des résultats plus aléatoires que par le passé.

Le comité et, particulièrement, notre coordinatrice Barbara Zbinden ont aussi été beaucoup mobilisés par l'installation et l'ouverture de notre secrétariat à Sion, et par la recherche et l'engagement de la personne adéquate pour occuper le poste de collaboratrice administrative. Notre secrétariat, spécialement bien situé dans les environs immédiats de la gare à Sion, est ouvert depuis le 1^{er} avril 2011. Nous avons eu le plaisir de l'inaugurer officiellement le 20 septembre en présence des représentants des autorités cantonales valaisannes, ainsi que d'associations actives, comme nous, dans le monde du handicap. Cette professionnalisation de notre structure permet à la CORAASP d'être encore plus accessible pour nos membres, ce qui était le but premier de ce changement.

A ce stade, je voudrais encore souligner la disponibilité des membres du comité que je remercie infiniment du temps consacré à la CORAASP, ainsi que de leur assiduité. En effet, je me plais à relever que nos séances se déroulent pratiquement toujours avec un comité au complet. C'est du bénévolat assumé avec une conscience de professionnels, MERCI à tous.

En ce qui concerne nos activités dirigées sur l'externe, elles ont été particulièrement marquées par deux axes. D'une part, le secteur de la formation, activité très importante de la CORAASP et pour laquelle je vous renvoie au rapport de notre coordinatrice responsable de tout le secteur, qui le dirige et le développe avec de grandes compétences. D'autre part, l'année 2011 a été marquée, comme les précédentes, par la lutte contre la 6^e révision de l'assurance-invalidité. Ces révisions qui arrivent en rafales sont difficiles à vivre pour les personnes concernées et provoquent beaucoup d'insécurité. Ce d'autant plus que, contrairement aux promesses faites par les autorités fédérales lors des discussions parlementaires et de la campagne de votation sur la 5^e révision AI, les effets de celle-ci n'ont pas été pleinement évalués, avant de lancer la 6^e révision qui détériore encore plus la situation des ayant droits de l'AI. Nous espérons que les changements, tant à la tête du Département de l'intérieur qu'à la direction de l'OFAS, calmeront les choses pour l'avenir et permettront de mettre en place une réflexion de fond sur les finalités de l'assurance-invalidité et sur des propositions équilibrées pour le long terme. Nous espérons aussi qu'une prise de conscience sur les difficultés des assurés à la suite des restrictions drastiques déjà mises en place soit à l'ordre du jour de ces réflexions.

Cependant, les travaux actuellement en cours devant le Parlement fédéral doivent nous garder en alerte. Les propositions qui sortent des discussions concernant la révision 6b sont alarmantes, et nous devons rester mobilisés. L'année 2012 sera encore marquée par une lutte contre des modifications légales inacceptables tant en ce qui concerne l'assurance-maladie que l'assurance-invalidité.

RAPPORT DE LA COORDINATION

Une année placée sous le signe de la citoyenneté.

S'il fallait choisir un mot pour résumer l'année 2011 de la CORAASP, je proposerais le mot *citoyenneté*. Tous les projets menés l'année dernière visaient en effet à favoriser l'accès des personnes en souffrance psychique et de leurs familles à l'environnement collectif et au partage des ressources publiques.

C'est cette intention qui nous a également conduits à installer en février 2011 le bureau de la coordination à Sion, dans des locaux ouverts à l'ensemble de la population et situés à proximité de la gare CFF. La CORAASP affirmait ainsi plus clairement sa volonté d'une pleine intégration de ses actions à la vie de la cité.

Avec ses colocataires de l'avenue de Tourbillon 9, ASA-Valais et Cerebral-Valais, elle forme désormais une plate-forme de l'interhandicap, unique en Suisse. Réunis dans un même espace de travail, les représentants de trois grandes catégories de handicaps, physique, mental et psychique, y poursuivent des buts similaires. Aux avantages économiques de cette synergie s'ajoutent des intérêts de collaboration sur le terrain. Les possibilités d'entraide interinstitutionnelle sont d'autant plus réelles que les trois habitants de l'avenue de Tourbillon 9 ont opté pour des orientations de prestations identiques, à savoir la formation continue, l'animation socioculturelle et l'engagement politique.

Ce partenariat local a été renforcé par une dynamique analogue au niveau romand, et qui s'est concrétisée par l'adhésion de notre association aux forums handicap des divers cantons francophones et par notre participation active au lobbying politique national conduit par la DOK et Agile. Les intérêts des patients psychiques s'inscrivent ainsi de plus en plus fermement dans une démarche généraliste d'information et de sensibilisation de l'ensemble de la société aux différentes formes de vulnérabilités et/ou de déficiences, sans que soit pour autant négligée la nécessité d'y inclure une meilleure compréhension des spécificités des troubles psychiques.

Cette vision stratégique fait résonner notre slogan «*Ensemble, en quête de sens*» avec cohérence. Affiché depuis l'été 2011 sur nos vitrines, il fait également écho au portrait souriant de Mme Claire-Lyse Cabane, présidente de l'AVEP, organisation valaisanne d'entraide psychiatrique et membre actif de la CORAASP. Un tout grand merci à Mme Claire-Lyse Cabane devenue une figure emblématique pour tous les passants de l'avenue de Tourbillon.

La création d'un poste de secrétariat administratif, opérationnel dès le 1^{er} avril 2011, a permis de consolider l'infrastructure du bureau de coordination, en dotant celui-ci des ressources humaines et logistiques nécessaires à son ambition sociale.

Dans tous les cantons romands, des ateliers évoquent le rôle et la place des proches.

Pour la première fois, notre association a assumé l'an dernier une fonction de co-organisation du congrès annuel du Graap. Pour contribuer à une réflexion d'envergure sur le thème du rôle et de la place des proches dans les réseaux d'aide et de soins, nous avons participé à la mise en place et à l'animation d'ateliers citoyens dans tous les cantons francophones. Nous nous sommes également engagés très activement dans le déroulement du congrès lui-même. Depuis plus de vingt ans, ce congrès réunit annuellement plusieurs centaines de personnes de Suisse

et d'ailleurs autour de questions spécifiques, en lien avec la santé mentale. C'est pourquoi le comité de la CORAASP a d'abord validé la démarche de collaboration de l'an dernier et a ensuite adopté le principe d'un soutien actif, tous les deux ans, de la CORAASP au congrès du Graap.

Les travaux des ateliers et les contributions des divers intervenants du congrès 2011 ont permis de poser les jalons d'une charte romande des besoins et des compétences des proches. Des projets concrets ont également été sollicités grâce aux propositions d'amélioration émises par les participants à ces ateliers. Concrètement, il s'agit, par exemple, de la création des cafés prison, de l'accompagnement des enfants de parents en souffrance psychique, de la création d'une plate-forme Internet pour le conseil et l'orientation des proches dans tous les domaines de la vie, et d'un programme d'information tout public à concevoir sur le mode des animations de rue. L'importance des besoins à couvrir dans les différentes régions de Suisse romande et au niveau national implique clairement des suites à organiser dès 2012 pour l'avancement de ce dossier.

L'émergence du concept du proche solidaire, c'est-à-dire d'un citoyen qui, en plus d'un ou de plusieurs accompagnements individualisés, s'engage en faveur d'un projet de société d'utilité publique, a également intéressé nos partenaires de l'association française Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques). La section Rhône-Alpes de cette association nous a d'ailleurs sollicités pour une conférence à ce sujet, dans le cadre de leur journée annuelle du 15 octobre 2011, à Yenne.

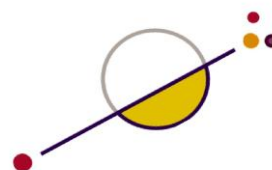
Reconnaissance des pairs aidants

Depuis plus de vingt ans, des centaines d'hommes et de femmes d'exception, confrontés à différentes formes de souffrance psychique, ont choisi de prendre en main leur destin en créant leurs propres structures d'entraide et/ou en se positionnant comme partenaires au sein de certaines organisations sociales qui travaillent en coopération avec les patients psychiques et leurs proches. Nombre d'entre eux ont ainsi conjugué un parcours de rétablissement avec la conception et l'animation d'activités socioculturelles, l'engagement dans des responsabilités associatives ou citoyennes, et des rôles d'écouter et/ou d'accompagnants.

Les organisations affiliées à la CORAASP bénéficient quotidiennement de leurs talents et de leurs expertises. Quant aux professionnels qui ont choisi de travailler selon des principes d'équivalence et de solidarité avec des patients psychiques et leurs proches, ils ont également développé des postures et des compétences spécifiques qui dépassent de loin les aptitudes habituellement associées à leurs métiers. Les formations pratiques et théoriques ainsi que les offres de supervision mises sur pied dans les divers cantons par nos membres pour favoriser le positionnement des pairs aidants demandent aujourd'hui à être modélisées au niveau romand. Elles nécessitent également une reconnaissance officielle permettant de légitimer et de valoriser les contributions des pairs aidants. Nos contacts pris en 2010 dans cette perspective avec l'AQRP (l'Association québécoise de réhabilitation psychiatrique) et, en particulier avec Mme Nathalie Lagueux, cheffe de file du réseau canadien des pairs aidants, croisa en 2011 les intentions de Pro Mente Sana. C'est pourquoi la CORAASP a décidé l'an dernier de réaliser ce projet avec le concours du partenaire Pro Mente Sana.

Rapports des secteurs

Secteur Information et Communication



Journée portes ouvertes à Sion

Notre association a eu l'occasion de présenter sa mission au public et aux partenaires médico-sociaux valaisans dans le cadre d'une *Journée portes ouvertes*, organisée le 20 septembre 2011, en collaboration avec nos colocataires de l'avenue de Tourbillon 9 à Sion. De nombreux visiteurs ont répondu à cette invitation, et le bureau de coordination a été honoré de la présence, lors de la cérémonie officielle, de M. Simon Darioli, directeur du Service de l'action sociale du canton du Valais et de M. Georgie Lamon, président de la Commission valaisanne en faveur des personnes handicapées.

Les médias valaisans et locaux ont soutenu cette information, en la relayant auprès de leurs lecteurs et auditeurs respectifs.

Santé mentale et travail, un enjeu majeur de société

La coordination intercantonale des *Journées 10 du 10* (COR10-10) a proposé une édition 2011 de la Journée mondiale de la santé mentale sur le thème du travail et de ses incidences sur la santé mentale. La manifestation officielle a débuté à la chapelle Sainte-Ursule, à Fribourg, par une cérémonie de chants et de témoignages, orchestrée par l'abbé Claude Ducarroz, le chansonnier et poète romand Dominique Scheder, le groupe spirituel de l'AFAAP et le petit chœur du Graap. Elle s'est poursuivie dans Fribourg-Centre avec une flash-mob qui vit surgir plus d'une centaine de chanteurs enthousiastes sur les balcons de cette surface commerciale. Sur le stand officiel de la journée, des membres de l'AFAAP interpellaient au fil des heures les visiteurs des divers magasins du centre commercial. Ils actionnaient une grande roue de la météo au boulot, dont les aiguilles tournaient autour de divers indicateurs de situations critiques dans le domaine du travail. Un public nombreux s'est également retrouvé en fin d'après-midi à l'aula du collège Saint-Michel pour entendre Mme Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat et directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, et M. Eric Jaffrain, consultant et expert en marketing non marchand, qui donna une conférence sur le thème du rétablissement de l'économie. Dirigé par Claudio de Martino, musicothérapeute et metteur en scène, un cabaret-théâtre couronna cette journée par des prestations poétiques et musicales invitant chacun à reconsidérer le sens qu'il donne aux activités humaines.

Plusieurs médias de Suisse romande ont contribué à porter ces divers messages au-delà du public fribourgeois et ont ainsi soutenu notre volonté de prévenir, de maintenir ou de rétablir la santé psychique au sein des entreprises. Celles-ci sont en effet très concernées eu égard à la vision de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) qui stipule que «*la santé mentale est un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés*

normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté».

Sans l'aide des organisations membres, les désormais traditionnelles *Journées 10 du 10* n'auraient pas cet impact en termes de rassemblement interorganisations et en termes d'information auprès de l'opinion publique. C'est pourquoi nous tenons à remercier ici l'AFAAP, qui fut l'hôte de la *Journée 10 du 10* en 2011, et en particulier sa fidèle collaboratrice Mme Micheline Grivel Jorand, qui s'implique depuis le départ dans ce projet annuel de communication sociale romande, ainsi que tous les membres des autres cantons romands participant aux travaux du COR 10-10.

Enfin un nouveau site Internet

Attendue depuis longtemps, la refonte du site Internet de la CORAASP a enfin été concrétisée à fin 2011 après une fermeture du site qui dura malheureusement plusieurs mois. Nous remercions l'atelier Créasite du Graap, qui a accepté de donner une nouvelle vie à cet outil de communication indispensable.

Travail avec les médias et actions de politique sociale

En 2011, nous recensons une quinzaine d'interventions dans divers médias de Suisse romande et plus d'une vingtaine de contributions à des manifestations publiques sur différents thèmes de santé mentale. Aux prestations de formation que nous assurons auprès de diverses écoles sociales de Suisse romande s'ajoutent depuis l'an dernier des demandes de cours formulées par des services publics ou des organisations sociales confrontées à certaines difficultés dans leurs interactions avec des personnes en souffrance psychique. Nous avons ainsi été mandatés par la Ville de Lausanne pour une formation destinée aux collaborateurs de l'ETSL (Emplois temporaires subventionnés de Lausanne). Nous avons également présenté nos concepts de travail à des représentants politiques et médico-sociaux de Mulhouse, invités en mai 2011 à Lausanne par le Graap.

Dans le domaine de la politique sociale et de l'assurance-invalidité en particulier, Florence Nater, responsable du Secteur Politique sociale, est intervenue en juin à la HES Arc auprès d'étudiants en soins infirmiers. En octobre 2011, elle a été invitée à participer à une table ronde organisée dans le cadre des festivités des dix ans du centre Orif à Delémont, sur le thème de l'intégration professionnelle en marge des crises économiques et des réformes de l'AI. Enfin, en novembre, elle est intervenue, toujours sur le thème de l'AI, à l'Hôpital de Cery. L'assurance-invalidité a également donné lieu à la rédaction d'un article paru dans le mensuel *Diagonales* en été 2011.

Secteur Formation et Coaching



Un projet d'éducation globale à la santé mentale

Accueillie avec chaleur et générosité par l'AJAAP, et soutenue par la contribution des médias jurassiens, la CORAASP organisa son forum annuel le 31 mai 2011 à Delémont, sur le thème de la formation dans le domaine de la santé mentale.

Ce fut l'occasion de réaffirmer publiquement l'importance d'une éducation globale et ouverte à toutes les catégories de publics pour accroître les compétences relationnelles et sociales indispensables à un meilleur *Vivre Ensemble*. Les cours du programme de notre Secteur Formation et Coaching s'adressent en effet à toutes les personnes et à tous les groupes motivés à apprendre ou à réapprendre les bases d'une société plus conviviale, soit plus harmonieuse, plus juste et plus bienveillante. Une collectivité qui aide ses individus à trouver un équilibre optimal entre le donner et le recevoir favorise la santé des personnes et offre à leurs transactions un cadre sécurisant et stimulant.

Nous avons également rappelé, lors de ce forum, notre volonté de rendre plus visibles et pérennes les méthodologies empiriques développées depuis plusieurs décennies par nos membres dans la gestion de projets de développement communautaire, fondés sur l'entraide, le partenariat et la solidarité. La réalisation de ces projets impliquent des aptitudes à la coopération, qui s'acquièrent grâce à des processus d'apprentissage qui intègrent les expertises de divers acteurs de terrain.

De nouveaux cours dans nos programmes semestriels

Le concept *Vivre Ensemble*, qui sert de fil rouge à la programmation des cours du Secteur Formation et Coaching, a permis l'an dernier d'ajouter de nouvelles offres de formation à notre catalogue semestriel. Nous avons ainsi choisi de proposer l'*éleuthéropédie* comme outil de soutien théorique et pratique à tous les intervenants bénévoles ou professionnels de l'entraide et de l'aide réciproque. Par ailleurs, nous sommes heureux d'avoir trouvé avec le cours *Communication et Accords tolèques* une approche simple et accessible à tous, pour aider toutes les personnes intéressées à améliorer leurs communications dans des situations de souffrance psychique, de conflits ou de tension émotionnelle.

Le corps *Espace personnel et espace collectif* qui aide chacun à trouver comment prendre physiquement sa place au sein d'un groupe, comment se rendre présent à soi et aux autres dans le respect de son corps, de ses mouvements et de ceux des autres, a dû être reporté en 2012. Nous nous réjouissons donc de pouvoir le proposer dans notre prochaine programmation. Les cours d'*introduction à la sociocratie* ainsi que celui sur le *leadership et la roue des talents* commencent à être fréquentés par des publics hors de la CORAASP, ce qui nous ravit particulièrement.

Conseil et accompagnement des organisations membres

Le travail de certains membres, qui ont choisi d'instaurer au sein de leur organisation un mode de gestion participatif, des structures de prises de décision et de communication concertées ainsi qu'un travail partagé entre des aidants bénévoles et professionnels, nécessite des outils spécifiques, des postures et des dispositifs adéquats. Si la coopération relève d'abord d'une politique, elle a néanmoins aussi besoin de méthodes de travail solides et éprouvées. Ce besoin explique probablement les demandes de soutien de certains de nos membres désireux de garantir une cohérence entre leurs intentions et leurs actions. En 2011, nous avons ainsi traité neuf demandes de ce type auprès de nos diverses organisations.

Barbara Zbinden, coordinatrice Coraasp,

12 mai 2012



Secteur Politique sociale

Une nouvelle fois, l'évolution de l'assurance-invalidité a constitué la grande préoccupation du Secteur Politique sociale. Certes, nous regrettons que les pressions des réformes à l'égard de cette assurance sociale nous conduisent à devoir nous centrer prioritairement sur un seul sujet de politique sociale, alors que nous savons que d'autres thèmes mériteraient sans doute aussi notre analyse. Cependant, nous constatons que notre engagement actif et citoyen dans le cadre de ces révisions successives de l'AI est non seulement parfaitement cohérent avec les buts poursuivis par notre association, mais aussi tout simplement indispensable eu égard à la façon dont les intérêts des personnes en situation de handicap psychique sont aujourd'hui malmenés.

Au niveau du processus, l'année 2011 a été marquée, au printemps, par l'adoption du premier train de mesures de la 6^e révision AI, «6a», par la majorité de notre Parlement fédéral. Cette décision a donné lieu à un choix difficile au sein de certaines organisations de personnes handicapées et de la CORAASP en particulier. En effet, nous nous sommes trouvés pris au piège d'une loi révisée, introduisant à la fois une nouvelle disposition favorable aux personnes handicapées (la contribution d'assistance), tout en modifiant le système des révisions de rentes de façon préoccupante (pression à la réinsertion professionnelle des rentiers et rentières AI). Le projet d'un éventuel référendum contre cette «6a» a été clairement discuté, puis abandonné faute de moyens, mais aussi, et surtout, en l'absence de l'engagement des grandes organisations de personnes handicapées désireuses de soutenir l'introduction de la contribution d'assistance. Les forces et les ressources se sont alors concentrées sur la poursuite du processus, puisque, à l'automne 2011, les parlementaires fédéraux ont entamé l'examen du deuxième train de mesures de la 6^e révision AI, «6b». La CORAASP a poursuivi son engagement dans le cadre du travail d'information et de sensibilisation des parlementaires et a choisi de devenir membre active de l'association nationale «Non au démantèlement de l'AI», créée en septembre 2011, qui comprend actuellement 45 organisations membres. Cette association a pour but de combattre un nouveau démantèlement de l'AI, d'abord en suivant de près le travail parlementaire, en coordonnant les actions de sensibilisation des politiciens et, si nécessaire, en initiant et pilotant une campagne référendaire. Les organisations de personnes handicapées sont aujourd'hui unies, prêtes et déterminées à empêcher de nouvelles réductions de prestations à l'égard des personnes concernées.

S'il est nécessaire de mener ces actions de sensibilisation, d'information et de revendication auprès de celles et ceux qui prennent les décisions politiques, il est aussi important au sein de la CORAASP que chaque groupe de personnes qui constituent notre association – personnes en souffrance psychique, proches ou professionnels – puisse être acteur et agir de façon citoyenne durant ces processus. L'information constitue une étape incontournable de cette citoyenneté. C'est la raison pour laquelle nous avons offert aux associations de la CORAASP la possibilité d'organiser des échanges de proximité auprès de leurs membres et de leurs réseaux. Cela a pu se réaliser durant l'année 2011 auprès de l'AVEP, l'AFAAP, le Graap, Le

Relais et l'ANAAP. En matière d'information également, nous avons élaboré à l'intention de nos membres un document d'état des lieux du processus des révisions AI «6a et 6b» ainsi qu'un texte présentant les changements essentiels pour les personnes avec handicap psychique avec l'entrée en vigueur de la «6a» au 1^{er} janvier 2012.

L'action citoyenne se concrétise également par le travail étroit de partenariat, de concertation et de réflexion, qui est mené au sein de la commission politique sociale qui s'est réunie à six reprises en 2011. Animée par la responsable du Secteur de Politique sociale, la commission est composée des membres suivants: Jean-Marc Allaman (L'Expérience – Genève), Robert Joosten (Graap – Vaud), Christophe Konyevits (ANAAP – Neuchâtel) et Lionello Zanatta (AFAAP – Fribourg). Ces quelques lignes sont aussi l'occasion de remercier ces participants actifs de leur engagement solidaire tout au long de cette année 2011 et d'adresser notre reconnaissance et nos meilleurs vœux à M. Zanatta qui a pris congé de notre commission en fin d'année, quelques semaines avant de quitter son travail à l'AFAAP pour mettre ses compétences et sa chaleur humaine au profit d'un nouvel engagement. Bon vent à lui et bienvenue à M. Yves-Laurent Tschan, son successeur à l'AFAAP et au sein de notre commission!

Florence Nater, responsable du Secteur Politique sociale.

Mai 2012

RAPPORT DE LA COMMISSION ART. 74

Cette commission regroupe les neuf organisations qui participent au contrat de prestations avec l'OFAS. L'an dernier, elle s'est réunie à six reprises. 2011 a été marquée par l'entrée dans la nouvelle période contractuelle 2011-2014 et par la visite des exports de l'OFAS en août.

Période contractuelle 2011-2014

La nouvelle période est placée sous des restrictions financières par suite du gel des subventions pour quatre ans. Comme nous avons déjà parlé, dans le rapport de l'an passé, des conséquences sur la pérennité des organisations, nous n'y revenons donc pas.

Pour faire face à l'obligation de rembourser les prestations, si le volume global n'est pas respecté¹, la commission a modifié les règles de régulation interne gérant les engagements entre les organisations, afin d'assurer le respect des quotités de prestations convenues avec l'OFAS. Les mécanismes consensuels mis en place conjuguent sécurité pour la CORAASP, et donc aussi pour les sous-contractants, ainsi que solidarité et responsabilité.

Dans un premier temps, l'OFAS a réclamé la fourniture systématique des numéros AVS, afin de contrôler le bien-fondé des prestations servies. Face aux réactions des organisations nationales, elle a reporté cette exigence. Cette mesure était assortie d'une réduction de subvention si 10% des ayants droit annoncés se révèlent ne pas l'être.

¹ Dans les contrats précédents, l'OFAS admettait une marge de tolérance de 20%.

Si la mesure, à première vue, peut sembler logique, elle induit pour les organisations un volume important de tâches administratives et crée une forte insécurité. Il n'est pas possible pour l'organisation d'avoir l'assurance que les données en sa possession sont à jour. Pour cette mise à jour, les organisations dépendent d'informations fournies par les personnes elles-mêmes. Or, leur récolte peut se révéler difficile de part la difficulté de la personne à coopérer (désorganisation de la pensée, refus de ce qui est vécu comme une ingérence policière, etc.). La simple récolte du numéro AVS fait parfois l'objet de négociations répétées. Imaginez ce que peut représenter la fourniture de décisions AI.

Face à la détresse psychosociale d'une personne, il n'est pas acceptable humainement parlant de conditionner la poursuite d'un accompagnement à la fourniture immédiate de preuves administratives. La demande d'aide constitue souvent pour la personne l'aboutissement d'un long cheminement personnel ou réalisé avec l'entourage. Casser le lien relationnel en cours d'établissement pour des questions purement administratives signifie renvoyer la personne et son entourage dans un cycle d'isolement, de victimisation et, pour les proches, d'épuisement.

Cette nouvelle exigence implique de doter les organisations de renforts administratifs et la mise en place de protocoles de travail clairs, et juridiquement fondés, entre l'OFAS, les caisses de compensation et les organisations, afin de donner à ces dernières les moyens de gérer les risques importants découlant de cette mesure. Sans la prise en compte par la Confédération des coûts induits et de la systématisation des échanges d'informations avec les caisses de compensation, cette exigence pourrait être perçue comme une mesure unilatérale visant une baisse des subventions.

Depuis quelques années, le rythme rapide des changements, tant légaux qu'administratifs, place les collaborateurs et les organisations dans des dynamiques d'adaptation constante, qui détournent une part non négligeable des énergies de l'action de terrain et, donc, réduisent la disponibilité pour les clients en situation de handicap. Outre le temps nécessaire au collaborateur pour assimiler les changements, il faut répondre à l'inquiétude des personnes en situation de handicap, qu'il n'est pas toujours aisé de rassurer, faute d'informations fiables, stables. Nous sommes de plus en plus confrontés à la mobilité structurelle à court terme, qui pèse de plus en plus lourd sur les conditions de travail.

Rencontre avec l'OFAS

En août 2011, nous avons reçu, dans nos bureaux de Sion, M. Eap, expert de l'OFAS en charge du dossier CORAASP, et sa collègue Mme Rau. Ce fut pour eux la découverte des synergies instaurées entre les trois organisations qui partagent les locaux (cf. rapport de la coordinatrice). Les entretiens ont permis de communiquer nos projets à l'OFAS (développement de la formation, dont le projet pairs aidants), de clarifier nos relations contractuelles et de soulever nos préoccupations concernant, en particulier, les mesures limitatives d'accès aux prestations, qui touchent non seulement des personnes manifestement en situation de handicap, mais tout particulièrement les proches. En effet, ces derniers assurent une charge importante dans l'accompagnement et le maintien à domicile de la personne malade. Les proches font souvent appel à du soutien lorsqu'ils sont déjà épuisés, dans des situations d'impasse face aux dispositifs de soins ou d'accompagnement social. Dans le domaine des troubles psychiques, il n'est pas rare que la personne malade n'ait aucune

conscience de son trouble ou de sa gravité. Elle refuse soins et aide, et n'entreprend aucune démarche vis-à-vis de l'AI.

Tenant compte de cette situation particulière dans le domaine des troubles psychiques, l'OFAS avait accepté des aménagements qui ne sont plus possibles avec la nouvelle circulaire. Nous pouvons donc craindre une réduction, voire la suppression, des prestations aux proches.

Alors que nous assistons à la reconnaissance dans les cantons romands du rôle des proches et de leurs besoins spécifiques en soutien et en formation, l'OFAS pousse à la réduction des prestations.

L'ignorance des besoins de soutien et de formation des proches se révèle, à moyen terme, coûteuse en termes de santé publique. Ce durcissement administratif équivaut dans les faits à un transfert de charges sur les assurances-maladie (les proches somatisent) ou sur les cantons. La CORAASP demande une certaine souplesse administrative, afin de maintenir un réel soutien aux proches, qui, par leur engagement, contribuent déjà à la réduction des coûts sociosanitaires à travers leur engagement de bénévoles.

Nous avons une seconde préoccupation. La nouvelle circulaire ne permet plus le maintien de la prise en compte dans les statistiques des prestations des pairs animateurs ou aidants, si ces derniers ne touchent pas une rétribution correspondant à ce qui est servi dans l'économie. Les experts ont relevé l'intérêt de la dynamique des pair animateurs dans les lieux d'accueil. Un rapport a été établi dans ce sens à l'OFAS. Des discussions interviendront ces prochains mois avec l'OFAS.

Tant l'OFAS que la CORAASP ont relevé la qualité des relations qui nous permettent de travailler en confiance à la recherche de solutions satisfaisantes pour chacune des parties.

Base de données statistiques

Créer en 2000 et développée au fur et à mesure des besoins, la base de données FileMaker avait besoin d'un lifting. Nous profitons de remercier Mme Paula Mégroz, qui assura durant toutes ces dernières années le développement de la base et son bon fonctionnement. Elle a contribué activement avec l'informaticien à la mise en place du nouvel outil. Au début 2012, les personnes en charge des statistiques ont suivi une formation.

Les cours

Si tout le monde considère que les formations mises en place par la CORAASP correspondent aux besoins des personnes en situation de handicap, des proches et des professionnels. Nous constatons que, malgré un prix bas (Fr. 50.– la journée) pour les personnes à l'AI, il est difficile pour ces dernières de prendre part à des cours qui ne se situent pas à proximité de leur domicile. Les coûts de transport et de nourriture constituent un frein certain. Nous sommes face un défi. Si nous régionalisons les cours, il est difficile d'atteindre des effectifs suffisants pour couvrir les coûts, voire assurer le minimum de 5 ayants droit, comme stipulé dans la circulaire OFAS.

Le recours aux fonds PAH demande un délai relativement long, alors que l'inscription à un cours exige fréquemment un travail de mobilisation de la part des travailleurs sociaux (crainte d'aller dans des groupes inconnus, crainte de ne pas être à la hauteur, etc.). Si les personnes qui participent aux cours en repartent en général très satisfaites et en mentionnent toute l'importance pour eux, nous devons constater que, contrairement à ce qui se passe dans le monde de la déficience intellectuelle, la formation continue n'est pas encore une dynamique intégrée au projet de vie, ou de rétablissement. Le frein financier mérite que nous cherchions des solutions.

Les prestations OFAS-AI en bref

Pour 2011, nous avons rempli sans difficulté tous nos engagements contractuels. Dans le conseil social, nous constatons une baisse significative dans le conseil social aux proches et dans le conseil bref. En revanche, cette baisse est largement compensée par la hausse des prestations dans le conseil aux personnes en situation de handicap.

Par rapport à 2010, nous constatons globalement une stabilité. A part le repli dans les domaines déjà mentionnés, nous assistons à des augmentations dans le conseil social en général, tant côté salariés (+753 h) que des bénévoles (+845 h). Les lieux d'accueil sont également en progression (salariés: +501 h, salariées: + 122 h, bénévoles: + 2807 demi-journées). L'entrée dans la nouvelle période contractuelle se fait donc dans de bonnes conditions.

Dans le domaine de l'information et du soutien à l'entraide, la situation est stable globalement. Nous assistons à une implication plus importante des bénévoles dans le soutien direct à l'entraide. Ces derniers prennent le relais des professionnels. Nous avons là le résultat du travail de formation et de coaching développé ces dernières années.

Pour les cours, nous avons un fléchissement dus aux difficultés financières de certains participants potentiels. Notons toutefois que la part de public M. et Mme Tout-le-monde ou des travailleurs médico-sociaux hors du domaine du handicap progresse (+93 h).

PERSPECTIVES ET PROJETS 2012

Politique sociale

Notre association est très impliquée dans l'action citoyenne qui découle de la seconde partie de la 6^e révision de l'AI. Pour défendre au niveau national les intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques et de leurs familles, notre Secteur Politique sociale est d'ores et déjà prêt à soutenir tous nos membres, en mettant à leur disposition des outils d'informations spécifiques et en prévoyant l'organisation de plusieurs actions de mobilisation commune.

Notre présence au comité de l'association suisse «*Non au démantèlement de l'AI*» renforcera nos possibilités de combattre de nouvelles mesures qui pénalisent celles et ceux qui sont exclus du marché du travail par suite de maladies psychiques et qui devraient en plus subir des discriminations en ne pouvant plus faire reconnaître leur statut d'ayantsdroit.

Commission art.74

La commission art. 74 effectuera un nouvel audit de satisfaction, afin de répondre aux exigences qualité de l'OFAS. Elle suivra l'avancement du projet de formation des pairs animateurs et des pairs aidants, projet qui nécessite une réflexion sur les rôles et les fonctions de ces postes au sein des organisations partenaires au contrat de prestations ainsi que leur financement.

Ateliers de citoyenneté

Le travail sur *le rôle et la place des proches* dans les différents dispositifs d'aide et de soins en Suisse romande se poursuivra en 2012. Il devra notamment viser la rédaction finale de la charte ainsi que son adoption formelle par l'ensemble des membres de la CORAASP. De plus, dans l'idée de ne pas ajouter un document affichant de bonnes intentions dans divers lieux d'accueil et d'accompagnement psychiatrique, la CORAASP privilégiera la réalisation des projets sollicités par les participants aux ateliers et au congrès du Graap de 2011. Ces actions concrètes serviront d'exemples d'incarnation de la charte.

Le thème du congrès du Graap en 2013, auquel la CORAASP va une nouvelle fois s'associer, portera sur *le nouveau droit de la protection des adultes*. L'objectif consiste à mettre en lumière comment les personnes concernées, les proches et les professionnels pourront travailler ensemble pour répondre à la fois à des besoins de protection et à des besoins de liberté. Pour permettre à tous les acteurs d'apprendre à utiliser au mieux la nouvelle loi, des ateliers de citoyenneté seront proposés, dans tous les cantons francophones, dès l'automne 2012. Il s'agira notamment d'y faire un état des lieux des pratiques cantonales en matière de placements à fin d'assistance, de traitements forcés et de contention ainsi que d'étudier les mesures d'application cantonales.

Journée 10 du 10 en 2012

Le rassemblement romand de la Journée mondiale de la santé mentale de l'édition 2012 est prévu à Neuchâtel. La manifestation se déroulera dans le Temple du Bas et aux alentours du centre-ville. Le thème choisi est *Santé mentale, temps et société*. La manière dont une société associe certains comportements à des repères et à des rythmes temporels induit des

mécanismes d'inclusion et d'exclusion. Nous émettons l'hypothèse que le nombre croissant de souffrances psychiques peut avoir des liens avec la manière dont notre société espère supprimer l'idée même du temps et, par conséquent, aussi la conscience des limites de la condition humaine. En assimilant de plus en plus les êtres humains à des éléments d'une gigantesque machine à produire de la croissance financière illimitée, notre société les prive de leur besoin essentiel et universel de donner un sens à leur agir. C'est pourquoi le message de la CORAASP, à l'occasion de la *Journée 10 du 10* 2012, consistera à proposer une réhabilitation et une revalorisation des histoires de vie singulières, seules garantes de la grande Histoire. Nous aurons le concours de divers artistes, des récits de vie individuels symbolisés par des cubes de formats, de matières et de couleurs multiples, qui serviront de support à la mise en scène d'un mouvement collectif.

Formation continue et constitution d'un réseau romand de pairs aidants

Les contacts pris l'an dernier avec Pro Mente Sana dans l'espoir de construire un projet commun de formation continue et de réseautage des pairs aidants de Suisse romande ont abouti à la décision d'une collaboration efficace et en adéquation avec les besoins du terrain. Cette collaboration implique également la HES-éesp de Lausanne qui pilotera avec nous la création d'une formation continue certifiée, qui permettra aux pairs aidants et aux professionnels qui travaillent avec eux d'améliorer la mise en valeur de leurs expertises réciproques.

Rôles et fonctions des travailleurs sociaux

Les statuts, la charte, le contrat OFAS-AI et la vision stratégique de la CORAASP donnent clairement une orientation sociale à la mission de notre association. Cette mission s'inscrit dans les interactions entre des individus et leur environnement. C'est pourquoi nos modes de vie et nos structures sociétales constituent notre champ d'intervention prioritaire. De plus, pour faciliter la participation des personnes en souffrance psychique à tous les domaines d'une vie sociale, il est essentiel de construire avec ces dernières, et non pour elles, la manière dont elles souhaitent vivre leurs liens avec la collectivité. Ces fonctions génériques du travail social qui entendent soutenir à la fois l'autonomie et la solidarité ainsi que la singularité et l'affiliation à des réseaux, nécessitent une vision claire des compétences et des postures professionnelles qui en découlent. Face à l'évolution des dispositifs d'aide et de soins psychiatriques, et eu égard à l'évolution des rôles de leurs partenaires – les personnes concernées et les familles –, comment les travailleurs sociaux conçoivent-ils aujourd'hui leur métier au sein des organisations membres de la CORAASP? Le forum social 2012 traitera de cette question en invitant chaque groupe d'acteurs à exprimer ses points de vue et ses attentes. Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'aide d'une professeure HES en travail social, à la retraite, pour nous aider à inclure les données du sondage effectué dans le cadre de ce forum, dans la perspective d'une recherche-action nous aidant à légitimer davantage nos actions quotidiennes.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les organisations affiliées à la CORAASP de leur confiance et de leur engagement au sein de notre association. Leur participation dynamique confirme la pertinence d'une synergie romande de l'action sociale en santé mentale. Notre gratitude va également

aux membres du comité et du bureau qui assurent bénévolement tout au long de l'année les affaires courantes de l'association.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à l'OFAS pour les subventions versées, son soutien au développement des nouvelles prestations et sa collaboration, qui nous permet de trouver des solutions concrètes aux problèmes soulevés.

Enfin, nous remercions la Loterie Romande de son soutien financier.

